

Conditions de remise du label

1. Les conditions.

Le label est délivré chaque année, pour une durée de un an, à un client dès lors qu'il souscrit à au moins l'une des trois offres **egeo**, **eficio** ou **eco2**.

Il se présente sous la forme d'un document nominatif accompagné d'un autocollant millésimé.

2. Communication.

Le client et la SMEG se réservent le droit de communiquer sur la souscription des offres et sur l'obtention du label **e+**.

Le client bénéficie du droit d'utilisation du logo **e+** dans ses communications officielles, devanture de magasin, affichage, salon, événements

3. Label **e+** "premium"

Nous tenons à encourager les démarches écoresponsables de nos clients ainsi qu'à récompenser leur fidélité. Pour cela un label **e+** "premium", accompagné d'un trophée est remis au client lorsque :

- sa souscription porte sur au moins deux offres couvertes par le label **e+**.
- sa souscription à **egeo** ou **eco2** a été renouvelée cinq années consécutives.



Source d'énergies

10, avenue de Fontvieille
BP 633 - 98013 Monaco Cedex
www.smeg.mc

Urgences 7j/7 - 24h/24

+377 92 05 05 05 (coût d'un appel local)
Les communications sur cette ligne sont enregistrées

Service Relations Clientèle

+377 92 05 05 00
commercial@smeg.mc

facebook.com/smegmonaco



f
Facebook

Imprimé sur papier PEFC certifié Ecolabel



La charte
e+, énergie positive



Source d'énergies



Charte **e+**, énergie positive.



Cette charte est destinée aux clients de la SMEG ayant ou souhaitant obtenir le label **e+**. Elle détaille la mission, les objectifs, le principe, les conditions d'obtention et les prestations du label.

Nom du label

Energie positive

Source

L'énergie est un bien précieux, indispensable à la vie et à l'activité de chacun.

Elle est également au cœur du métier de la SMEG et elle est aussi un des enjeux majeurs dans la stratégie de développement de la Principauté.

Notre philosophie

L'énergie est précieuse, économisons-la.

Descriptif

La SMEG a souhaité regrouper son offre commerciale de services orientés développement durable sous la bannière d'un label unique : **e+**

L'énergie positive fait référence aux apports naturels du soleil, de la force du vent ou des eaux.

e+ s'inscrit dans cette optique en favorisant les énergies renouvelables et en minimisant l'impact négatif de la consommation d'énergie sur l'environnement.

Notre mission

- distribuer et fournir l'énergie en **préservant les ressources naturelles et l'environnement** pour le bien des générations futures.
- promouvoir le développement des **énergies renouvelables**.
- encourager l'**efficacité énergétique** par le conseil, la sensibilisation et l'éducation.

Nos actions

- Le **développement** des énergies renouvelables.
- La **promotion** de l'efficacité énergétique.
- La **sensibilisation** des jeunes générations aux gestes éco-citoyens.
- Le **conseil** énergétique.
- La **compensation carbone** des émissions de CO₂.
- L'**information** écoresponsable.

Avec cette charte nous détaillons nos objectifs ainsi que les modalités de l'offre et les bénéfices que le client en tire.

Objectif

Ce label **e+** s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le **Plan Energie Climat** de la Principauté de Monaco à l'horizon 2020 qui vise à :

- Améliorer l'efficacité énergétique de **20%**.
- Consommer **20%** d'énergie finale provenant de sources d'énergie renouvelables.
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre de **30%** par rapport à celles de 1990.

Ce label offre une garantie d'authenticité et de totale transparence au client qui est assuré de s'engager pour le développement durable de façon concrète.

Les marques du label **e+**

Le label **e+** a pour vocation de recouvrir un ensemble de marques destinées à identifier les offres commerciales proposées par la SMEG.

Les marques sont indépendantes mais possèdent la même logique et sont complémentaires :

- **egeo**, l'offre de Garantie d'origine renouvelable.
- **eficio**, l'offre de Diagnostic énergétique.
- **eco2**, l'offre de Compensation Carbone.